



Nouvelle-Aquitaine

PROJET SPORTIF TERRITORIAL NOUVELLE-AQUITAINE



**"UN PROJET RÉGIONAL AU
SERVICE DU TERRITOIRE"**

2022 - 2027

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à la rédaction du
Projet Sportif Territorial Nouvelle-Aquitaine :

- **Les membres de la Commission Permanente**

Philippe SAID, Président de la CRdS
Mathias LAMARQUE, Vice-Président de la CRdS
Philippe LAFRIQUE, Vice-Président de la CRdS
Fabienne BUCCO, Préfète de Région
Anne BISAGNI-FAURE, Rectrice de Région Académique
Christelle BOUCAUD, Département de la Dordogne
Sylvie ROZETTE, Ville de Limoges
Jean-Pierre GRAVIER, Comité Paralympique Sportif Français
Jean-François SOLAS, Fédérations
Laurent BAUDINET, Monde Économique

- **Commission développement des pratiques (26 membres)**

- **Commission des territoires (7 membres)**

- **Commission stratégie et communication (22 membres)**

- **Les pilotes des Groupes de Travail**

Jean-Patrick BOUCHERON (Clubs Professionnels)
Philippe LIMOUZIN (CREPS)
Aurélien PINET (DRAJES)
David LEGOUX (GIP)
Patrick GIRARD (CDOS)
Nelly DEFAYE (CREPS Poitiers)
Nicolas GUENZET (CREPS Poitiers)
Cédric JARY (Usagers)
Stéphanie RENAUD (CPSF)
Cédric BARREAU (Association)
Laurent BAUDINET (U2P)
Sylvie ROZETTE (Limoges)
Stéphanie POUJADE (CROS)
Marie-Noelle DESTANDAU (CREPS)
Kévin BLIN (Ambition 2.24)
Vincent NICOLLE (CIALFI)
Michel ROCHET (Federation)
Christelle BOUCAUD (CD24)
Louis GALDOS (EPCI40)
Christophe BASSONS (DRAJES)

- **Le Comité Technique**

Christophe COMBETTE, chef de pôle sport, DRAJES Nouvelle-Aquitaine
Aurélien PINET, Conseiller d'Animation Sportive, DRAJES Nouvelle-Aquitaine
Rémy LÉONARD, Sous-directeur en charge des sports de la Région
Stéphanie POUJADE, Directrice du CROS Nouvelle-Aquitaine
Stéphanie RENAUD, Référente Paralympique Nouvelle-Aquitaine
Hélène MESLIN, Chargée de mission de la CRdS Nouvelle-Aquitaine
Valentin SEICHEPINE, Chargé de mission de la CRdS Nouvelle-Aquitaine
Chloé BIELSA, Chargée de mission de la CRdS Nouvelle-Aquitaine

Enfin un grand merci à tous les 200 membres qui ont participé aux travaux dans ces
différents groupes de travail



**Philippe SAID, Président du CROS Nouvelle-Aquitaine et
Président de la Conférence Régionale du Sport
Nouvelle-Aquitaine**

ÉDITORIAL

“

Profitons de l'image et de la dynamique des jeux de 2024 pour réaffirmer, au plus près de nos concitoyens dans nos villes et nos villages, le rôle et la place du sport dans notre société,

Le Projet sportif territorial (PST) Nouvelle Aquitaine que nous vous présentons se veut évolutif et collaboratif. Outil de réflexion et d'accompagnement au service de tous les territoires et de tous ses acteurs sportifs, il a pour simple souhait de vouloir nous aider à bonifier l'engagement individuel de chacun d'entre nous afin de nous guider vers un sens commun et une ambition collective.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

N'hésitez pas à le parcourir, à le partager, à le modifier, à le faire vivre !

Ce document exprime le retour de vos précieux travaux et le début d'une belle et longue collaboration que nous allons progressivement construire ensemble.

Merci à toutes et tous et vive le sport en Nouvelle Aquitaine.

”



Mathias LAMARQUE, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Nouvelle Aquitaine et vice-président de la Conférence Régionale du Sport Nouvelle-Aquitaine

“

Après des échanges riches avec les acteurs du sport en Nouvelle Aquitaine, ce projet sportif territorial permet de fixer un cadre partagé sur lequel les partenariats entre les structures publiques et privées et les acteurs du sport vont pouvoir se structurer au service du développement des pratiques.

Tous les néo aquitains, quel que soit leur niveau de pratique, doivent pouvoir accéder au sport, aux activités physiques. Il convient maintenant de promouvoir les différentes formes d'engagement et d'encadrement, de favoriser le développement des structures de la proximité immédiate au plus haut niveau en tenant compte des besoins de tous.

Ce travail a permis, dans le respect des compétences de chacun, de poser les bases d'une synergie pour développer les APS comme levier d'inclusion sociale, de santé, d'éducation, de développement économique et surtout de vivre ensemble.

Le travail a été riche, sa poursuite est un défi qu'il nous appartient de relever dans un contexte où, avec les JOP de Paris 2024, le sport est plus que jamais au cœur des enjeux de notre société.

”



Philippe LAFRIQUE, Vice-président en charge des sports et de la vie associative du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et vice-président de la de la Conférence Régionale du Sport Nouvelle-Aquitaine

“

La conférence régionale du sport en Nouvelle-Aquitaine entre dès à présent dans une nouvelle phase. Après un travail de diagnostic partagé pour une meilleure connaissance de notre vaste territoire, voici venu le temps de la présentation du projet sportif territorial avec 58 préconisations formulées par des groupes de travail qui se sont réunis à de nombreuses reprises. Je tiens à remercier l'ensemble des participants pour leur contribution au débat.

Cette construction concertée doit permettre d'avoir une stratégie commune pour le sport néo aquitain.

Les objectifs poursuivis sont clairs :

- *Partager largement l'information pour faire adhérer l'ensemble des acteurs*
- *Agir de manière opérationnelle afin de mobiliser autour de projets sportifs utiles au territoire.*

En effet, ces outils de gouvernance doivent toujours être au service d'un sport régional responsable, au service des habitants, des sportifs, des entreprises, des bénévoles. Les défis qui se posent à nous sont nombreux, il nous revient de les relever dans la durée.

”



Laurent BAUDINET, Secrétaire général de l'U2P Nouvelle-Aquitaine et représentant du monde économique et social à la Conférence Régionale du Sport Nouvelle-Aquitaine

“

Le monde économique et social, et l'ensemble de ses acteurs, se félicitent d'être pleinement associés dans la gouvernance de l'Agence Nationale du Sport et des Conférences Régionales du Sport, et dans l'élaboration du Projet Sportif Territorial, largement co-construit ici en Nouvelle-Aquitaine.

Les acteurs du monde économique et social entendent ainsi jouer tout leur rôle et apporter leur contribution dans la diffusion et la facilitation de la pratique sportive, du haut niveau à la pratique pour tous.

Mais pas que. Bien au contraire.

Face aux défis multiples de notre société, tels le développement durable, la santé, la lutte contre les discriminations et la violence, la formation, l'aménagement et la dynamique des territoires, ce PST Nouvelle-Aquitaine est de nature à répondre aux enjeux beaucoup plus larges que les seuls objectifs sportifs, et c'est bien là toute la valeur de ce projet, en totale résonance avec les engagements au quotidien et les préoccupations des acteurs sociaux-économiques.

”

SOMMAIRE

08

LE PROJET SPORTIF
TERRITORIAL

10

LES CONFÉRENCES
RÉGIONALES DU SPORT
NOUVELLE-AQUITAINE

12

CADRE DU
PROJET SPORTIF
TERRITORIAL

14

LE FONCTIONNEMENT



16

**COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
DES PRATIQUES**

30

**COMMISSION
STRATÉGIE ET
COMMUNICATION**

36

**COMMISSION DES
TERRITOIRES**

45

SUIVI ET CONTACTS

3 COMMISSIONS THÉMATIQUES STRUCTURENT LA POLITIQUE RÉGIONALE DU SPORT



Un outil au service des commissions :
«Diagnostic territorial du sport en
Nouvelle-Aquitaine
Partie 1 : Etat des lieux et enjeux»

Le PST suit les 8 thématiques définies par la loi n°2019-812 du 1er août 2019



Des groupes de travail éphémères

Les groupes de travail éphémères ont élaboré des diagnostics afin de proposer des préconisations en commissions thématiques

La commission permanente
a harmonisé et synthétisé les préconisations

58

préconisations

vont fixer le cap à atteindre collectivement

TIF TERRITORIAL

LES GRANDES ÉTAPES DU CALENDRIER

07 AVRIL 2021
INSTALLATION DE LA CRDS

12 OCTOBRE 2021
RENCONTRE COLLÈGE DU
MONDE ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL

23 NOVEMBRE 2021
RENCONTRE COLLÈGE ETAT

16 DECEMBRE 2021
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET
DIAGNOSTIC TERRITORIAL
SPORTIF

02 FÉVRIER 2022
RENCONTRE COLLÈGE
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

1ER, 9 ET 10 MARS 2022
RENCONTRE TERRITORIALE À
LANGON, NIORT ET LIMOGES

FIN 2022
INSTALLATION DE LA
CONFÉRENCE DES FINANCEURS
DU SPORT EN
NOUVELLE-AQUITAINE

23 SEPTEMBRE 2021
LANCEMENT DES COMMISSIONS
THÉMATIQUES

06 OCTOBRE 2021
APPEL À CANDIDATURES POUR
REJOINDRE LES GROUPES DE
TRAVAIL

16 NOVEMBRE 2021
RENCONTRE COLLÈGE
MOUVEMENT SPORTIF

12 JANVIER 2022
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET
LANCEMENT DES GROUPES DE
TRAVAIL SPORTIF

10 FÉVRIER 2022
INSTALLATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE

11 OCTOBRE 2022
SECONDE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
VOTE DU PROJET SPORTIF
TERRITORIAL



LES CONFÉRENCES RÉGIONALE DU SPORT NOUVELLE-AQUITAINE

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT NOUVELLE-AQUITAINE



Qu'est ce que c'est ?

La Conférence Régionale du Sport, est la déclinaison territoriale du nouveau modèle de gouvernance partagée. Elle réunit sur des temps d'échanges définis tous les acteurs concernés par le sport, c'est à dire les acteurs de l'État, des collectivités territoriales et leur groupement, du mouvement sportif et du monde économique et social mais aussi les usagers du sport fédérés ou non.



Quelles actions ?

L'objectif initial de ce panel représentatif est qu'il définisse ensemble le Projet Sportif Territorial (PST) avec une vision à court, moyen et long terme, de ce que devraient devenir la région, les institutions, les différents acteurs du sport, et comment les usagers vont pouvoir bénéficier de ce PST. Notre ambition sera d'informer, de conseiller et d'accompagner les acteurs du sport dans les différents domaines, thématiques et enjeux sportifs par la mise en place d'un centre de ressources et d'un observatoire dans le champ du sport.



Quels avantages ?

Le région Nouvelle-Aquitaine gagne en autonomie, en responsabilité, elle a une meilleure lisibilité et visibilité de tout ce qui se passe sur la totalité du territoire en matière de sport.

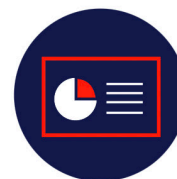
Conférence Régionale du Sport Nouvelle-Aquitaine (CRdS NVA)



Le Projet Sportif Territorial



Un Centre de Ressources



Un Observatoire

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DU SPORT NOUVELLE-AQUITAINE



Qu'est ce que c'est ?

La validation du Projet Sportif Territorial va permettre la mise en place de la Conférence des Financeurs du Sport qui détermine les actions à mettre en œuvre dans la limite des budgets alloués.



Quelles actions ?

Installée pour une période de 5 ans maximum, elle est constituée d'acteurs venant des mêmes horizons que la Conférence Régionale du Sport. Elle définit les seuils de financement, donne un avis sur la conformité au PST et identifie les ressources humaines et matérielles des projets définis par le Projet Sportif Territorial. La CFdS vise à soutenir des projets favorisant l'accès au sport pour toutes et tous, à tous les âges de la vie et sur l'ensemble du territoire. La priorité est donnée aux actions d'accompagnement des stratégies de développement des fédérations ainsi qu'aux actions visant la correction des inégalités sociales et territoriales. Elle assure la promotion du rôle sociétal des associations sportives et des bénévoles qui les animent.



Quels avantages ?

Permettre aux territoires de partager et de décider ensemble la manière de financer et de co-financer les projets au regard de leurs propres compétences et budgets. À terme, l'objectif sera de mieux rationaliser et harmoniser les actions et les coûts pour répondre efficacement aux besoins et attentes de toutes et de tous tout en veillant à la conformité du PST.

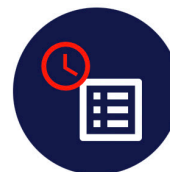
La Conférence des Financeurs du Sport Nouvelle-Aquitaine (CFdS NVA) c'est :



Subventions des Associations



Subventions des Équipements



Le suivi du Projet Sportif Territorial

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ▶ **Loi n°2019-812 du 1er août 2019** relative à la création de l'Agence Nationale du Sport ; Code du sport, notamment l'article L112-14 instituant la conférence régionale du sport, et les articles R112-40 et R112-43 présentant les dispositions de la CRdS ;
- ▶ **Décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020** relatif aux conférences régionales du sport et aux conférences des financeurs du sport ;
- ▶ Arrêté portant constitution de la conférence régionale du sport en Nouvelle-Aquitaine par la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine - **Mme BUCCIO du 7 avril 2021** ;
- ▶ **Règlement intérieur de la conférence régionale du sport en Nouvelle-Aquitaine**, adopté à l'unanimité par les membres réunis à l'assemblée plénière du 7 avril 2021.

Collégiale et participative, la Conférence Régionale du Sport (CRdS) Nouvelle-Aquitaine a pour finalité une meilleure articulation et une plus grande lisibilité des actions dans le domaine sportif sur le territoire avec :

1

COMMISSION PERMANENTE

PARITAIRE ET REPRÉSENTATIVE DES TERRITOIRES POUR AMÉLIORER L'AGILITÉ DANS LES PRISES DE DÉCISION

3

COMMISSIONS THÉMATIQUES

1

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Dédiée au traitement des huit thématiques inscrites dans la loi 2019-812 du 1er août 2019

2

COMMISSION DES TERRITOIRES

Pour affirmer une démarche territorialisée et de prendre en compte les besoins et les réalités locales

3

COMMISSION STRATÉGIE ET COMMUNICATION

Pour promouvoir, médiatiser et suivre les actions de la CRdS couplant une veille stratégique pour coordonner les différents enjeux (SSBE, JOP 2024, ...) entre les commissions

Avec le **Projet Sportif Territorial (PST)**, la CRdS Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de travailler en concertation avec tous les acteurs du sport du territoire.

« **CONSTRUIRE UN PROJET SPORTIF PARTAGÉ AU REGARD DES RÉALITÉS LOCALES.** »

Le PST est un outil de planification stratégique favorisant le développement (durable) du sport sur les territoires en Nouvelle-Aquitaine et l'accès de toutes et tous à la pratique sportive, dans le cadre associatif, fédéral et scolaire/universitaire, comme en dehors de celui-ci, comprenant notamment les pratiques sportives et de loisirs individuelles et autonomes.

L'élaboration du PST s'est basée sur un socle d'enjeux sectoriels et transversaux aux échelles nationales, régionales, départementales et locales afin de construire collectivement un programme d'actions visant à obtenir des préconisations sur plusieurs années. La volonté a été d'impliquer les acteurs territoriaux dans la définition, l'orientation et la priorisation des préconisations adaptées à leurs besoins et attentes en fonction des réalités de terrain observées.

NOTRE PROJET SPORTIF TERRITORIAL (PST) EN NOUVELLE-AQUITAINE

► Un projet sportif directeur, se concrétisant par un programme de préconisations qui engage les acteurs territoriaux et sportifs mobilisés, notamment les financeurs publics selon des priorités d'intervention ;

► Un projet sportif cohérent, élaboré à l'échelle régionale, devant permettre d'établir une vision transversale basée sur des préconisations partagées ;

► Pour que chacun contribue au PST : la CRdS Nouvelle-Aquitaine a organisé une large concertation territoriale et citoyenne par le biais de ses commissions et de ses groupes de travail réunissant les membres, les techniciens et les experts des thématiques traitées.

La CRdS a pour objectif de **rassembler les acteurs néo-aquitains autour de deux instances, la CRdS et la CFdS, qui élaborent une stratégie concertée de développement du sport.** Elles ont pour vocation essentielle de **définir des orientations stratégiques et politiques, et de délibérer sur des enjeux prioritaires en matière de sport, au regard des réalités locales de notre territoire.** C'est pourquoi cette instance de concertation a souhaité établir des préconisations et non des actions ou obligations au regard des compétences de chaque acteur. (Définition : fait de préconiser, de recommander avec insistance).

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

PRÉSIDENT
Philippe SAID

VICE PRÉSIDENT
Mathias LAMARQUE

VICE PRÉSIDENT
Philippe LAFRIQUE

**COMMISSION STRATÉGIE ET
COMMUNICATION**

Philippe SAID

**COMMISSION
DÉVELOPPEMENT DES
PRATIQUES**

Mathias LAMARQUE

**COMMISSION
DES TERRITOIRES**

Philippe LAFRIQUE

**2 GROUPE DE TRAVAIL
ÉPHÉMÈRES**

**6 GROUPE DE TRAVAIL
ÉPHÉMÈRES**

**4 GROUPE DE TRAVAIL
ÉPHÉMÈRES**

CONFÉRENCE DES FINANCEURS DU SPORT NOUVELLE-AQUITAINE

MISSIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

LA COMMISSION PERMANENTE

Elle assure la **coordination** entre la CRdS et ses **commissions thématiques**, et veille sur la cohérence des travaux de celle-ci ainsi qu'au **respect des grandes orientations définies dans le Projet Sportif Territorial**. Elle a un rôle de **consultation et de proposition envers la CRdS et la CdFS**. Elle favorise la participation des quatre collèges aux différents travaux et suscite l'élaboration des contributions émanant de la CRdS ou des commissions thématiques, et s'assure qu'elles soient transmises entre les différents membres de la CRdS et de la CdFS. Elle favorise également les communications écrites sur les actions et réalisations du Projet Sportif Territorial auprès des acteurs du sport de la région de façon continue en étroite relation avec la commission communication.

MISSIONS DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

01

LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Elle a pour but de traiter les 8 thématiques inscrites dans la loi 2019-812 du 1er août 2019 relative à la création de l'ANS. Elle a pour missions prioritaires, dans les compétences qui sont les siennes, à traiter la sortie de crise et la reprise de l'activité en lien avec les politiques publiques et les enjeux du sport.

02

LA COMMISSION STRATÉGIE ET COMMUNICATION

Elle a pour but de conseiller, assister, promouvoir, médiatiser et suivre les actions de la Conférence Régionale du Sport et du développement territorial du sport en Nouvelle-Aquitaine, de formuler les recommandations à la commission permanente et de mobiliser les partenaires et les faire adhérer au Projet Sportif Territorial (PST). Elle devra mettre en place une veille territoriale en matière de sport, analyser les besoins et être force de proposition. La commission favorisera la transformation numérique, en proposant des outils adaptés, prenant en compte la notion de développement durable. Enfin, elle favorisera les actions en lien avec la relance des activités.

03

LA COMMISSION DES TERRITOIRES

Elle a pour but d'affirmer une démarche territorialisée et de prendre en compte les besoins et les réalités locales. Elle a pour mission principale d'affirmer et concrétiser la volonté de la Conférence Régionale du Sport (CRdS) d'insuffler une approche stratégique et politique pleinement territorialisée, de veiller à l'équilibre territorial. Cette commission s'attachera à décomplexifier, mieux appréhender, comprendre, analyser et prendre en compte l'hétérogénéité territoriale et sportive observée à l'échelle régionale, et les spécificités, problématiques et réalités locales diversifiées.





**COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
DES PRATIQUES**



DÉVELOPPER LE SPORT PROFESSIONNEL ET SPORT DE HAUT-NIVEAU



Sensibiliser et former les acteurs qui œuvrent au sein de l'environnement sportif professionnel / haut niveau

01

Agir efficacement sur les discriminations et leurs effets sur la vie des sportifs.ves de haut-niveau et professionnels (préformation/carrière/post-carrière)

**PRÉVENIR
LES VIOLENCES
SEXUELLES
DANS LE SPORT**

PARENTS,
ÉDUCATEURS,
PRATIQUANTS,
DIRIGEANTS,
**TOUS
CONCERNÉS.**

@DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de ses missions, la DRAJES développe une politique de lutte contre les violences sexuelles.

02

Promouvoir les enjeux et les informations inhérents au double cursus, notamment par le biais d'une communication plus adaptée et mieux ciblée

03

Renforcer et faciliter l'accès à la formation pour les sportifs professionnels / de haut-niveau et pour les bénévoles qui œuvrent au sein de leurs clubs/structures





Promouvoir les sportifs de haut-niveau et professionnels et faire valoir les équipements d'excellence au profit du territoire

04

S'appuyer sur les performances et sur les valeurs de nos sportifs et de leurs clubs/structures pour contribuer à l'attractivité de la région Nouvelle-Aquitaine

05

Quantifier et faciliter l'accès aux équipements sportifs adaptés à la pratique sportive professionnelle et de haut-niveau, aussi bien pour les personnes valides que pour les personnes en situation de handicap





PROMOUVOIR L'ÉDUCATION, L'ENGAGEMENT ET L'ENCADREMENT DANS LE SPORT



Promouvoir les valeurs éducatives du sport

06

Valoriser auprès de tous les publics le sport comme vecteur de santé, créateur de lien social et porteur de valeurs d'excellence

07

Favoriser la collaboration entre tous les acteurs du sport pour dégager une politique cohérente de développement



Porter / Accompagner le sport comme valeur d'engagement

08

Soutenir l'engagement des bénévoles dans le sport et renforcer leur formation

09

Promouvoir l'association sportive comme un levier à l'insertion professionnelle





Améliorer l'encadrement sportif de notre territoire

10

Accompagner les structures sportives dans la construction d'une politique de formation

11

Adapter les parcours de formation aux aspirations des jeunes ainsi qu'aux réalités des territoires et à l'évolution des pratiques



Favoriser le développement des structures sportives

12

Prendre en compte l'accès au sport dans le parcours de vie de l'enfant et notamment l'enfant en situation de handicap, dès son plus jeune âge et via la scolarisation

13

Accompagner les clubs sportifs dans leur structuration et leur professionnalisation sur le temps long en remettant au cœur le projet associatif



PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ AU SEIN DU MONDE ÉCONOMIQUE



Développer les APS au bénéfice des actifs et des usagers comme vecteur de santé et de productivité

14

Favoriser la création d'un label "entreprise sportive" en Nouvelle-Aquitaine pour développer et récompenser l'engagement sportif des entreprises

15

Lutter contre la sédentarité en développant et en promouvant les initiatives en faveur du bien-être et de la qualité de vie au travail des actifs





Favoriser les relations entre le monde sportif et le monde économique

16

Encourager/Développer/Promouvoir les partenariats/associations/rerelations entre les acteurs sportifs/parasportifs et économiques en Nouvelle-Aquitaine

17

Faire évoluer la place occupée par les acteurs économiques et sociaux dans la poursuite des enjeux sportifs et parasportifs sur le territoire néo-aquitain





FACILITER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PAR L'AMÉNAGEMENT SPORTIF DU TERRITOIRE



Accompagner les acteurs dans les projets d'aménagement sportif de leur territoire

18

Proposer des outils et une aide méthodologique aux porteurs de projet en matière d'équipements sportifs (financements, recensements, usages, cartographie, accessibilité...) via une plateforme numérique dédiée.

19

Développer l'usage de schéma directeur d'équipements sportifs à des échelles territoriales (bassin de vie), disciplinaires (mouvement sportif) et parasportives.

20

Rénover durablement les équipements sportifs pour permettre de développer (utilisation/ entretien) l'activité physique et sportive pour toutes et tous.

21

Optimiser l'utilisation d'équipements sportifs existants par de la mutualisation et de l'aide aux conventionnements.





DÉVELOPPER LES PRATIQUES PARASPORTIVES DANS UNE COHÉRENCE TERRITORIALE POUR FAIRE DU SPORT UNE RÉALITÉ DU PARCOURS DE VIE DES PSH



Faciliter l'accès à l'information
#communication

22

Appréhender et valoriser l'écosystème des parasports par l'identification de ce qui relève de l'handisport et du Sport Adapté



Faciliter l'accès aux équipements
#accessibilité #créneaux #localisation

23

Prendre en compte l'avis d'experts lors de projets d'aménagement sportif par le biais d'une commission parasportive





Structurer la professionnalisation parasportive **#formation #emploi #offre**

24

Élaborer collectivement une stratégie régionale d'accompagnement à la professionnalisation du secteur parasportif (ESQ, aide à l'emploi, co-financement)

25

Avoir une approche spécifique pour la formation/sensibilisation des enseignants qui sont des relais clés dans la pratique parasportive du jeune en situation de handicap.



Faciliter la mobilité **#transports #aide humaine**

26

Accompagner les bénévoles au développement de la pratique parasportive



DÉCLINER LA GOUVERNANCE SUR LE TERRITOIRE



Impliquer les acteurs territoriaux au sein de la concertation régionale CRdS pour favoriser la mise en oeuvre du PST

27

Organiser des instances de concertations et de dialogues associant les 4 collèges de la nouvelle gouvernance, les membres de la CRdS et des experts thématiques

28

Rédiger et adopter des protocoles d'accord entre les services de l'Etat, les Collectivités Territoriales et le Mouvement Sportif relatif au développement des activités physiques et sportives (2023/2028)



Nouvelle-



Prendre en compte le projet sportif territorial et l'adapter aux spécificités locales



29

Définir le rôle et les enjeux prioritaires propres à chaque département en lien avec le Diagnostic Territorial Sportif (DTS), les Projets de Performance Fédéraux (PPF) et l'état des lieux CPSF

30

Créer et valoriser des échanges réguliers entre la CRdS, ces instances de concertations et de nouveaux acteurs locaux

Aquitaine



The background features a dark blue, high-angle view of rows of stadium seats. Overlaid on the bottom right is a large, abstract shape composed of a white outer ring and a solid red inner area. The text is centered within the red area.

**COMMISSION
STRATÉGIE &
COMMUNICATION**



S'APPROPRIER LES DYNAMIQUES EN LIEN AVEC LES JOP DE PARIS 2024 ET LES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS



Accompagner l'animation sur les territoires

31

Promouvoir l'offre d'animation du territoire portée par le mouvement olympique et sportif

32

Soutenir et amplifier les coopérations durables entre les acteurs

33

Relayer les divers dispositifs en lien avec les grands événements sportifs (GESI) et valoriser les actions des territoires





Déployer l'attractivité du territoire

34

Structurer une stratégie d'accueil de délégations durable pour les grands événements sportifs

35

Construire dans la durée une offre "sport tourisme"



Promouvoir et valoriser les actions des acteurs du territoire

36

Structurer une stratégie d'accueil des grands événements sportifs en Nouvelle-Aquitaine (représentativité territoriale et diversité sportive)

37

Mettre les JOP de Paris 2024 au service de la dynamique territoriale du développement des parasports en captant l'intérêt via une cellule régionale



DÉVELOPPER ET ANIMER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DE LA CRDS



Consolider une dynamique de réseau

38

Créer un outil d'échange interne réunissant des ressources, outils (connaissance de l'environnement sportif, annuaires...), espace partagé (agenda, documents...)

39

Élaborer un système de notification pour favoriser une communication interne simple et accessible

40

Animer le réseau des membres de la CRdS



Améliorer la connaissance de l'environnement sportif

41

Référencer, actualiser et promouvoir la richesse du territoire en matière de sport

42

Créer des outils pratiques et pédagogiques accessibles à tous





Élaborer une stratégie de communication externe lisible, attractive et inclusive

43

Organiser la participation de la CRdS à des manifestations au plus près des acteurs

44

Décliner la stratégie de communication sur le territoire



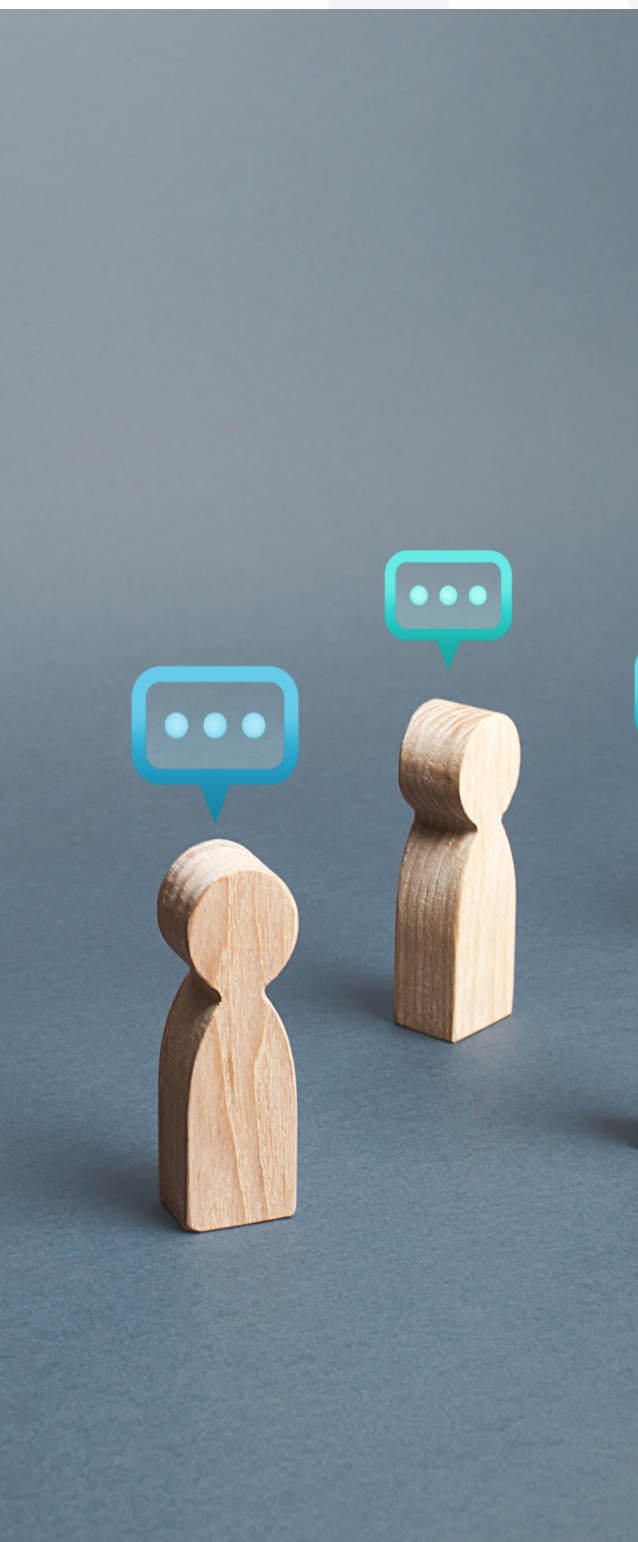
Informier sur le contenu du Projet Sportif Territorial (PST)

45

Communiquer le PST sur tout le territoire

46

Créer des outils de communications lisibles et pédagogiques







**COMMISSION
DES TERRITOIRES**



DÉVELOPPER DURABLEMENT LE SPORT ET LES PRATIQUES SPORTIVES DANS LES TERRITOIRES URBAINS ET PÉRIURBAINS



Connaitre et comprendre les pratiques sportives libres urbaines, pour une prise en compte, un renforcement et une valorisation

47

Caractériser et accompagner le plein essor et la diversification des pratiquants et pratiques libres, autonomes, auto-organisées, ludo-sportives, hors fédéral, en territoires urbains



Décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques sportives et les politiques publiques territoriales nationales et régionales

48

Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques en faveur de l'Aménagement du Territoire, de la Cohésion et Transition des Territoires urbains-périurbains



Faire du mouvement sportif régional professionnel et de haut-niveau un exemple en termes de Développement Durable du Sport et des Territoires

49

Evaluer et renforcer le rôle du mouvement sportif régional professionnel et de haut-niveau comme moteur d'un engagement ambitieux et singulier en faveur d'une démarche collective de Développement Durable du Sport et des Territoires en particulier urbains





DÉVELOPPER DURABLEMENT LE SPORT ET LES PRATIQUES SPORTIVES DANS LES TERRITOIRES RURAUX



Connaitre et comprendre les interactions Sports et Territoires ruraux en région, pour agir dans un objectif de partage, de pertinence et d'action

50

Travailler à la déclinaison d'un programme / plan d'étude « Développement Durable des pratiques sportives pour toutes et tous en territoires ruraux néo-aquitains » et d'une stratégie partagée de mise en œuvre et d'accompagnement



Décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques sportives et les politiques publiques territoriales nationales et régionales

51

Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques en faveur de l'Aménagement du Territoire, de la Cohésion des Territoires, de la Santé Publique





DÉVELOPPER DURABLEMENT LE SPORT ET LES PRATIQUES SPORTIVES DANS LES TERRITOIRES DE MONTAGNE



Connaitre et comprendre les interactions Sports et Territoires de Montagne en région, pour agir dans un objectif de partage, de pertinence et d'action

52

Travailler à la déclinaison d'un programme / plan d'étude « Développement Durable des pratiques sportives et des Territoires de montagne de Nouvelle-Aquitaine » et d'une stratégie partagée de mise en œuvre



Insuffler une vision régionale de long terme / projet/plan de transition durable à l'horizon 2030-2040-2050

53

Définir un modèle / paradigme / forme de Développement Durable, d'attractivité, d'équilibre, de résilience des territoires de montagne néo-aquitains, pour la déclinaison d'un véritable projet/plan régional



Décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques sportives et les politiques publiques territoriales nationales et régionales

54

Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques en faveur de l'Aménagement du Territoire, de la Cohésion et Transition des territoires de montagne néo-aquitains, touristiques et environnementales



DÉVELOPPER DURABLEMENT LE SPORT ET LES PRATIQUES SPORTIVES DANS LES TERRITOIRES LITTORAUX



Insuffler une vision régionale à long terme / projet/plan de transition durable à l'horizon 2030-2040-2050

55

Définir un modèle / paradigme / forme de Développement Durable, d'attractivité, d'équilibre, de résilience des territoires de montagne néo-aquitains, pour la déclinaison d'un véritable projet/plan régional



Renforcer et maîtriser le développement des pratiques et pratiquants libres de nature en territoires littoraux.

56

Caractériser et accompagner le développement et l'évolution des pratiques sportives libres/autonomes de nature, à la fois touristiques et de proximité





Décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques sportives et les politiques publiques territoriales nationales et régionales

57

Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques en faveur de l'Aménagement du Territoire, la préservation et la transition des territoires littoraux néo-aquitains



Promouvoir et valoriser la place des mobilités actives dans des perspectives de santé publique, environnementales, etc.

58

Accompagner et renforcer la place et le rôle des mobilités actives en vue du développement des pratiques sportives pour toutes et tous



SUIVI ET CONTACTS

SUIVI

La Conférence Régionale du Sport élabore et adopte le projet sportif territorial (PST) mentionné à l'article L. 112-14. Il est établi par la CRdS pour une durée qu'elle décide et qui ne peut dépasser cinq ans. Il comprend :

1. **Un bilan de l'offre sportive existante sur le territoire régional**, comportant notamment l'identification de ses éventuels déficits territoriaux et des publics à l'égard desquels elle présente des défauts d'accessibilité ;

(lien vers les DTS : <https://crds-nva.com/ressources/?tab=centre-de-ressources>)

2. **Un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre** au regard notamment des objectifs mentionnés aux 1° à 8° de l'article L. 112-14 et tenant compte des orientations nationales en matière de politique sportive définies dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens conclue entre l'Etat et l'Agence nationale du sport et des spécificités de chaque territoire où elles ont vocation à être mises en œuvre ;

3. **Les modalités de suivi du programme d'action.**

Il fait mention des contributions et organisations existantes, en particulier le schéma de services collectifs du sport mentionné à l'article L. 111-2, le cas échéant le schéma régional de développement du sport élaboré par la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1 du code général des collectivités territoriales, le cas échéant les contrats de plan mentionnés à l'article 11 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982 portant réforme de la planification, les projets sportifs fédéraux et les travaux des commissions thématiques.

Il est transmis à l'Agence nationale du sport par le président de la conférence régionale du sport et publié.

Le projet sportif territorial donne lieu à la conclusion de contrats pluriannuels d'orientation et de financement qui précisent les actions que les membres des conférences des financeurs du sport s'engagent à conduire ainsi que les ressources humaines et financières et les moyens matériels qui leur seront consacrés, dans la limite des budgets annuellement votés par chacun de ces membres. Une révision est nécessairement engagée après 2 ans et avant le terme du projet en cours. A défaut, le projet en cours est prorogé pour une durée maximale de douze mois.

CONTACTS

CRdS Nouvelle-Aquitaine

- **Helena MESLIN**, Chargée de mission CRdS Nouvelle-Aquitaine
0767532202
meslinhelena@crds-nva.com
- **Valentin SEICHEPINE**, Chargé de mission CRdS Nouvelle-Aquitaine
0671027692
valentin.seichepine@crds-nva.com



Nouvelle-Aquitaine